

**Administration communale de Koerich**  
2, rue du Château L-8385 KOERICH Tél. : 288 355 200

**A afficher sur le chantier près du trottoir d'une manière accessible et lisible pour le public.**

**Certificat « Point Rouge »**

Emis conformément à l'article 37, alinéa 5 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain attestant que l'exécution de la construction définie ci-après a fait l'objet d'une autorisation du bourgmestre. Le dossier d'autorisation pourra être consulté en ce qui concerne l'implantation de la construction, ses parties extérieures et l'affectation de l'immeuble à la maison communale de Koerich - service technique et sur rendez-vous (Steve Rodesch, tél : 288 355 220).

**En exécution de l'article 7 de la loi du 7 novembre 1996 portant organisation des juridictions de l'ordre administratif un recours en annulation devant le Tribunal administratif est ouvert contre la présente décision. Le délai de recours est de 3 (trois) mois et prend cours avec la notification de la présente décision d'autorisation, mais à défaut 3 (trois) jours après le présent affichage. Le recours est à former par requête signée d'un avocat avoué.**

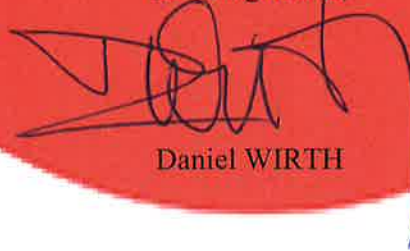
**Genre et situation de la construction** : Autorisation pour l'aménagement d'une clôture (mur enterré et clôture) et la réalisation d'une dalle en béton pour un abri de jardin dans le futur le tout à l'arrière de la maison unifamiliale sise dans le lotissement « Auf dem Simmerpad » à L-8361 Goetzingen, n° 14 um Simmerpad, n° cad. 596/2438 et 596/2443, section C de Goetzingen

**Nom et domicile du maître de l'ouvrage** : Madame CICCARELLO Audrey et Monsieur LABAN Karim à 21, rue Marie Jeanne Birkel L-8241 MAMER

Autorisation de construire délivrée par le bourgmestre le 14 MAI 2024 sous le n° 13/2024

Affiché, le 14 MAI 2024

Le bourgmestre,



Daniel WIRTH



**Adresse de publication** : 14, um Simmerpad L-8361 Goetzingen

Autorisation de construire n° 13/2024